



Tarif edf panneau solaire.

Par Misslili65

Bonjour à tous,

Merci à tous ceux qui me liront et pourront me répondre.

Voilà la situation :

Septembre 2024 signature d'un contrat avec une société d'installation de panneaux solaires. Est stipulé dans le contrat qu'il leur revient de faire l'installation ainsi que toutes les démarches nécessaires auprès d edf et enedis. Tarif rachat edf à ce moment là 0,12 ? /kwh

Janvier 2025 installation des panneaux.

Mars 2025 je relance la société car aucun avancement sur le contrat edf. Je leur demande si l'électricité réinjectée dans le réseau depuis le début sera bien payée, on me certifie à plusieurs reprises que oui (juste à l'oral malheureusement)

Suite à une différence de nom sur le contrat edf et celui des panneaux solaires le dossier est bloqué. Finalement date de dépôt de dossier complet auprès d edf 04/08/2025.

Et là on m'annonce que la reinjection sera payée uniquement depuis août et pas avant. L'état change le tarif de rachat électricité en mars 2025 passant de 0,12 à 0,04 ?

Donc nous n'aurons jamais droit au premier tarif car dépôt de dossier ultérieur au changement de tarif.

La société ne m'a jamais dit qu'il y avait eu un changement de tarif et rejette la faute sur edf.

Sachant le coût d'installation, nous n'aurions pas fait installer ces panneaux avec ce tarif de revente.

Quels recours avons nous ?

Par hideo

Bonjour,

Suite à une différence de nom sur le contrat edf et celui des panneaux solaires le dossier est bloqué. Finalement date de dépôt de dossier complet auprès d edf 04/08/2025.

Vous n'avez aucun recours car le dossier a été déposé trop tard pour avoir droit à l'ancien tarif .

Il fallait dès le départ faire le contrat avec le nom exacte du titulaire de l'abonnement EDF.

Pourquoi n'avoir pas fait les travaux au nom du titulaire de l'abonnement EDF ??

Cordialement

Par Misslili65

Bonjour

La société engagée pour l'installation était en charge des démarches administratives, ils avaient pourtant toutes les informations ..

Mais l'installateur ne m'a pas donné toutes les informations.. après vérification du dossier directement auprès d enedis cette fois, il apparaît que le dossier avait été déposé une première fois avec les bons noms de titulaires mais il manquait la signature du mandataire !!! Enedis les a relancé mais sans réponse ils ont donc clôturé le dossier.

S'ils avaient répondu, nous aurions eu le tarif annoncé.

Ils ont fait un deuxième dépôt de dossier et cette fois ci avec l'erreur des titulaires..

Par hideo

Bonsoir,

Vous aviez donc donné mandat à la ste installatrice .

C'est donc effectivement le mandataire qui n'a pas fait son travail .

Il faudrait vérifier ce que dit votre contrat au sujet de l'indexation du prix de rachat ,car généralement , tous les trimestres le prix change en fonction des prix du marché .
cordialement

Par Misslili65

J'ai vérifié le contrat. Le paragraphe concernant le tarif renvoie simplement sur le site edf oa pour les tarifs en vigueur